

De cette démonstration il faut retenir une règle essentielle, trop souvent oubliée par les commençants : c'est qu'un plan ne peut être définitivement arrêté qu'après étude de la coupe et de la façade.

Puis cet autre principe que, si des effets de saillie ne pouvaient être obtenus à un étage supérieur qu'au moyen de porte-à-

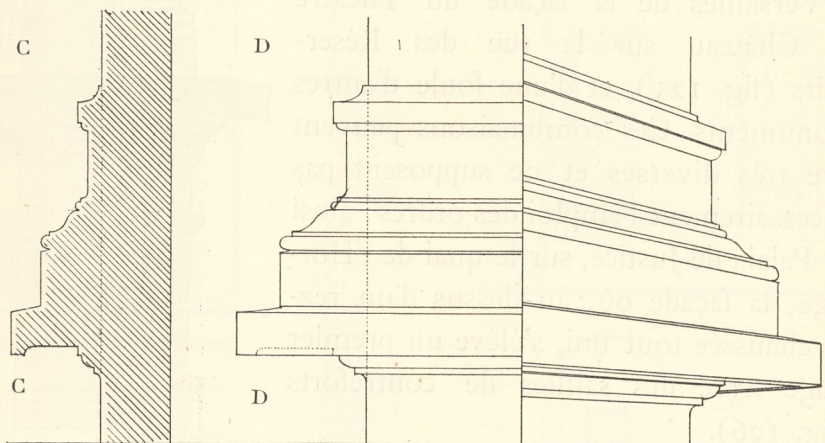


Fig. 129.

faux, il vaudrait beaucoup mieux y renoncer ; outre qu'un porte-à-faux est toujours de la mauvaise construction, l'aspect en est un contresens. Supposez le profil déjà montré plus haut, établi comme dans la figure 129, vous le trouverez choquant ; et cependant ainsi présenté en coupe, vous n'en avez qu'une idée incomplète ; il faut vous le figurer vu sur l'angle de l'édifice, là où se jugent le mieux les profils et les silhouettes ; alors les saillies se prononcent dans la proportion de la diagonale au côté du carré, et pour la coupe C-C vous auriez une façade d'angle D-D. Cela suffira, je pense, à vous préserver du